

Hommage de l'auteur

SGN Bc ITB E. 5

ACADÉMIE DE STANISLAS

Séance publique du 25 mai 1905

SUR LA PROTECTION

DE LA

SANTÉ PUBLIQUE

PAR LE DOCTEUR ED. IMBEAUX

INGÉNIEUR DES PONTS ET CHAUSSÉES
DIRECTEUR DU SERVICE MUNICIPAL DE NANCY

DISCOURS DE RÉCEPTION

(Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1904-1905)

NANCY

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}

18, RUE DES GLACIS, 18

1905

SUR LA PROTECTION

DE LA

SANTÉ PUBLIQUE

DISCOURS DE RÉCEPTION

MESSEURS,

Lorsque vous m'avez fait le très grand honneur de m'accueillir parmi vous, votre Compagnie venait de subir une perte cruelle : l'un de vous⁽¹⁾, frappé en plein cœur dans l'exercice de sa haute fonction, venait de tomber pour la défense d'une cause sacrée, pour la protection de la santé publique qu'il avait mission de sauvegarder. Et si vous avez pensé à moi pour remplacer le cher savant que nous pleurons tous, c'est que vous saviez que je m'étais dévoué à la même

1. M. le professeur Bleicher, directeur de l'école supérieure de pharmacie de Nancy, a été assassiné le 8 juin 1901 par un pharmacien fraudeur, auquel il refusait d'annuler la contravention relevée contre lui.

cause, et qu'après lui vous vouliez avoir parmi vous, si modeste soit-il, un autre champion de cette foi nouvelle.

Il y avait déjà, Messieurs, entre le professeur Bleicher et moi (et je ne parle pas ici de l'amitié profonde qu'inspirait cet homme de bien à tous ceux qui l'approchaient), une filiation scientifique étroite. N'était-il pas naturel en effet qu'entre le jeune ingénieur appelé à fouiller la terre lorraine et le vieux géologue qui la connaissait si bien il s'établît de suite un lien puissant et durable ? Aussi aurais-je pu vous entretenir de cette filiation par la science géologique, si la mort même de Bleicher n'en avait créé une autre plus auguste, celle qui va de l'apôtre et du martyr de toute religion à ses successeurs, du soldat tombé au soldat resté debout ou ramassant les armes du mort pour continuer le bon combat.

Aussi bien, n'est-ce pas une religion et un apostolat que cette mission qu'ont certains hommes de protéger la vie et la santé de leurs semblables ? S'il est vrai que cette vie et cette santé soient les plus précieux des biens d'ici-bas, n'est-il pas nécessaire qu'une magistrature spéciale soit chargée de les défendre, tout comme il faut une magistrature, une police, une armée pour défendre nos autres biens ? Tous les peuples civilisés l'ont compris, et les anciens révéraient ces défenseurs de la vie humaine comme s'ils participaient en quelque chose à la divinité, comme s'ils étaient associés à l'œuvre créatrice, ceux qui cherchent à conserver l'étincelle de vie qu'elle a jetée à l'origine sur notre globe et que les individus ne gar-

dent un instant que pour se la transmettre, éternel flambeau, de génération en génération.

Aujourd'hui, la Science vient se faire la Vestale de ce feu sacré. Elle a la prétention de débarrasser l'homme non point de la mort, hélas inhérente à sa nature, mais de la mort prématurée. Qu'un vieillard chargé d'ans et de labeur disparaisse au soir d'une belle vie, et s'éteigne après l'usure normale de ses organes, à la suite d'une impossibilité d'être, nous n'y contredirons pas, puisque c'est la loi. Mais que la Mort aveugle s'attaque à la jeunesse en fleur, que la maladie terrasse le travailleur au milieu de sa carrière, voilà ce que l'Hygiène moderne ne souffre plus, voilà, si on lui donne les moyens d'agir, ce qu'elle veut et ce qu'elle peut éviter désormais.

Ce n'est pas que cette tâche ne soit immense, et le passé a laissé une grande part de la besogne à faire à l'avenir. Que voyons-nous jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle ? Les trois quarts du globe pour ainsi dire inhabitables à l'homme : les Indes souillées par le choléra endémique ou fréquemment visitées par la peste plus cruelle encore ; les côtes d'Afrique interdites à l'Européen par la fièvre jaune, la dysenterie, la maladie du sommeil ; le Mexique, le Brésil décimés par les mêmes fléaux ; le reste de l'Amérique, toute l'Asie et toute l'Afrique, y compris l'Égypte et l'Algérie, et près de nous l'Italie elle-même, sujettes à la malaria ; enfin en Europe et jusque dans notre France si belle, d'autres maux permanents qui ne nous paraissent moins terribles que parce que nous y sommes plus habitués : j'ai nommé la variole, la fièvre

typhoïde, la tuberculose, la syphilis, et cela sans compter les incursions qu'y ont faites la peste et le choléra et devant lesquelles nos pères ne savaient que prier ou fuir épouvantés.

Or, qu'avait-on fait contre de telles calamités ? Sans doute, les Moïse, les Solon, les Lycurgue avaient doté leurs peuples minuscules de sages et hygiéniques préceptes ; sans doute Hippocrate et Galien avaient recommandé l'eau et l'air purs, et les Romains en avaient doté quelques cités. Mais qu'étaient-ce que ces lueurs de vérité au milieu des ténèbres ? Les ténèbres s'épaississent du reste de plus en plus, et au temps du Grand Roi, l'hygiène est aussi inconnue en Europe que les cabinets et les salles de bains au palais de Versailles.

Comment eût-on lutté d'ailleurs contre l'inconnu ? Ne fallait-il pas que le microscope permît à l'œil humain de multiplier plusieurs milliers de fois son acuité ; ne fallait-il pas que le génie de Pasteur, nouveau Newton, découvrit le monde des infiniment petits et en traçât les lois biologiques, si importantes dans l'évolution de la matière organisée ; ne fallait-il pas que Koch nous montrât le bacille de la tuberculose, Yersin celui de la peste, et hier encore que Schaudinn découvrit le spirochète pâle de la grande avarie ; que Laveran eût cherché jusque dans nos globules sanguins le parasite du paludisme, pour en suivre les transformations si curieuses dans l'estomac des moustiques ; que Finlay et après lui Reed et Carroll eussent démontré que la propagation de la fièvre jaune était liée à la piqûre de ces mêmes moustiques, inoculateurs

inconscients tantôt de l'hématozoaire et tantôt du germe du typhus amaril ? Ne fallait-il pas, enfin, que la seconde moitié du siècle écoulé nous eût légué cet admirable ensemble de connaissances scientifiques nouvelles qui fait sa gloire et qui permet à l'Humanité, — après six mille ans enfin, — d'aborder utilement le problème de la défense de sa vie et de sa santé ? C'est au siècle qui commence, au nôtre, Messieurs, qu'incombent l'honneur et le devoir de réaliser l'application de ces découvertes, et je veux croire qu'il n'y faillira pas.

L'enjeu de cette formidable partie que l'Humanité a engagée désormais contre la maladie et la mort vaut bien, certes, qu'elle s'y applique de toutes ses forces. Je ne ferai pas ici de sentiment : il me serait trop facile de demander à chacun de vous ce que vaut la vie d'un de ses proches, et à l'heure où cette vie est comme balancée aux caprices du mal, ce qu'il sacrifierait de sa fortune pour écarter le danger d'une tête chérie. J'attirerai seulement votre attention sur le côté économique, peu connu encore, de la question : appelant l'économie politique à mon aide, je lui demanderai si la vie humaine n'est pas, elle aussi, un capital, et j'essaierai de calculer froidement devant vous ce que sa conservation peut rapporter de bénéfice net à la société.

L'homme, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse, étant une force intellectuelle et physique, est une valeur, un capital productif, — à une condition toutefois, c'est qu'il soit en possession de ses moyens d'action, qu'il soit en bonne santé : *mens sana in corpore*

sano. Du plus modeste ouvrier au plus grand génie, chacun remplit (ou doit remplir, du moins) dans la société une fonction utile. On a calculé que le simple ouvrier, avec un salaire de 3 à 5 fr. par jour, représente un moteur valant de 7 000 à 10 000 fr. (voilà bien le capital vivant dont je vous parlais), et certes vous évalueriez bien davantage ce que représente un artiste ou un savant. Vous sentez donc bien qu'à la vie de chacun est attachée pour la société, et en particulier pour la patrie, une valeur propre, — valeur dont la perte totale par la mort prématurée et dont l'improductivité momentanée par la maladie diminuent d'autant la richesse sociale : c'est ce qu'on peut appeler *l'équivalent économique de la santé*.

Dans cet ordre d'idées, la richesse d'une nation se compose de deux parties : l'une, inanimée et en quelque sorte passive, formée par l'accumulation des biens matériels de la collectivité et de ses membres ; l'autre, vivante et active, résultant de la valeur personnelle et des capacités *en fonction* ou *en potentiel* de tous les citoyens. Et ne croyez pas que cette dernière portion soit moindre que l'autre ! Négligeons les femmes, — dont le rôle sublime est comme mères de reproduire l'énergie vivante, et les enfants, — qui sont de l'énergie en voie de préparation, — et ne comptons que les quinze millions d'adultes français : à la moyenne très basse de 10 000 fr. par tête, nous arrivons au chiffre formidable de 150 milliards de francs pour la valeur de ce capital-vie national. Aussi voudrais-je voir les gouvernements, non plus uniquement occupés à équilibrer leur budget financier, songer principale-

ment à accroître ce patrimoine vivant de la nation. Il y a en lui de telles ressources, une telle force vive latente que lorsqu'un peuple y fait appel, fût-il sans argent comme la France à la Révolution ou le Japon aujourd'hui, il y trouve un prompt relèvement et le secret d'étonnantes victoires.

En revanche, quelle perte quand on néglige de conserver et d'accroître ce capital ! Qui pourrait calculer ce que coûte à une ville ou à un État une épidémie grave ou simplement un excès anormal de la mortalité générale ? — Prenons comme exemple la fièvre typhoïde dans notre ville en 1882 : sur 75 266 habitants, on releva 106 décès et 771 cas, ce qui, en estimant toujours une vie perdue à une moyenne de 10 000 fr. et les frais de traitement et perte de salaire d'un malade à 6 fr. par jour pendant trois mois, conduit à une perte totale de 1 million et demi de francs, en une seule année et pour une seule maladie, aujourd'hui, heureusement, totalement disparue. — Voyons ensuite une ville comme Marseille qui, avec ses 500 000 habitants, avait naguère encore une mortalité générale de 31 ‰, alors qu'on devrait pouvoir la ramener à 18 ‰ : c'est une perte inutile chaque année de 13 habitants par mille, soit de 6 500 vies humaines, qui, à notre taux précédent, valent 65 millions. — Mais qu'est-ce encore que cela auprès des hécatombes que cause une maladie générale endémique dans un grand pays, comme la tuberculose qui prend tous les ans à la France 150 000 âmes et y laisse languir 700 000 malades ? Je n'aurai pas le courage de Riggs qui a fait ce calcul pour les États-Unis, et je m'arrête devant

*

cette perte effroyable, fuite monstrueuse par où s'échappent la vie et la richesse nationales et qu'il faudrait étancher à tout prix.

Vous admettez donc bien, Messieurs, que les dépenses déjà faites et celles plus importantes qui restent à faire pour protéger la santé publique sont des dépenses éminemment productives : il faut dès lors, ne fût-ce qu'au point de vue économique, les entreprendre au plus tôt et organiser rationnellement cette protection. Mais pour créer cette organisation, il importe de bien définir le but visé, de reconnaître les obstacles, puis de passer en revue les forces dont on dispose, forces que je répartirai en trois catégories : l'outillage ou moyens d'action matériels, le personnel exécutif, enfin les mesures législatives et financières.

Le but, nous le connaissons déjà : c'est faire de la terre entière, cette prison et cette conquête de l'homme, une habitation saine et salubre pour lui ; c'est écarter de tout individu toute cause évitable de mort, de maladie ou d'affaiblissement ; c'est notamment supprimer dans chaque collectivité toute possibilité de transmission des maladies contagieuses, en éteignant sur place celles qui sont endémiques et en empêchant tout retour de celles qui sont épidémiques ; c'est enfin assurer à chaque membre de la collectivité toutes les conditions nécessaires au fonctionnement normal de ses organes et facultés, savoir de l'air pur, de l'eau pure et abondante, un logement salubre, des aliments sains et non fraudés, etc. En un mot, quand ce but sera atteint, chaque être humain aura la certitude en entrant sur cette terre d'y pouvoir jouir, sans

aucun trouble ni interruption, de toute la puissance vitale qu'il apporte en naissant : n'ayant à subir dès lors que le minimum de douleur et de maladie compatible avec la nature humaine et avec la sienne propre, il aura le maximum de vie et de santé, ce qui est bien près du maximum de félicité ici-bas.

Les obstacles à la réalisation de cet idéal, c'est-à-dire les ennemis de la vie et de la santé humaines, sont malheureusement nombreux et variés. Ce sont tout d'abord les grands cataclysmes de la nature, tremblements de terre, tempêtes, inondations, en face desquels l'homme se sent si petit, mais cependant peut encore, roseau pensant, calculer, prévoir et souvent s'abriter. Je passe sur les moyens de s'en préserver au mieux, ainsi que sur les accidents fortuits, contre lesquels la prudence et la loi peuvent du moins apporter le maximum de sécurité pratique et le secours de l'assurance.

Ce sont ensuite certains êtres animés, les bêtes féroces, les animaux ou végétaux parasites, les microbes pathogènes. Des fauves, pauvres bêtes qu'on ne voit plus que dans les ménageries, je ne dirai rien, si ce n'est qu'ils sont infiniment moins redoutables que ces êtres microscopiques qui, s'insinuant traîtreusement dans nos organes, nos poumons ou notre sang, y multiplient à nos dépens leurs myriades d'essaims destructeurs. C'est contre eux et non contre les loups qu'il faut organiser des bandes armées ; c'est contre eux et non contre les vagues lions restant au fond des déserts qu'Hercule doit prendre sa massue, je veux dire que l'Humanité doit engager une lutte sans merci.

Mais il est un autre ennemi de la vie de l'homme, c'est l'homme lui-même: *homo homini lupus*. Sous ce rapport le loup humain pêche par ignorance et insouciance, puis par égoïsme et cupidité, enfin, à certains moments, par je ne sais quelle folie d'auto-destruction qui s'empare de lui et qu'on appelle la guerre.

L'ignorance et l'insouciance ! Qui pourrait dire combien d'hommes se rendent malades, eux et leur entourage, par pure ignorance ou par simple négligence ? Si nous avons su, disent-ils *après !* Eh bien, il faudra savoir *avant*, et on y arrivera par l'éducation. Il faudra organiser à tous les degrés, et jusque dans les écoles primaires, l'enseignement de l'hygiène. Ne vaut-il pas mieux apprendre à l'enfant une bonne règle de conduite pour conserver sa santé et celle des autres que de le faire pâlir, comme de mon temps, sur l'histoire des derniers Mérovingiens ?

Je crains, hélas, que l'égoïsme et la cupidité soient des maux plus difficiles à extirper. Le cœur me saigne quand je vois certains hommes ne pas hésiter pour quelques misérables sous à falsifier les aliments des autres hommes, le lait dont la pureté est si indispensable à l'enfance, le pain et le vin, — que dis-je, les médicaments eux-mêmes, qui devraient être sacrés à tous et trois fois sacrés à ceux qui en ont la garde. Heureusement la science est armée pour démasquer la fraude, et la loi doit être impitoyable aux fraudeurs.

Quant à la guerre, il n'appartient pas aux hygiénistes d'en parler, car leur voix timide risque fort de n'être point entendue de ceux qui décident du sort des nations. Qu'il me soit du moins permis de dire ici

quelle angoisse étreint leurs cœurs quand ils voient des milliers d'hommes se ruer les uns contre les autres, puis après le choc laisser les plaines immenses couvertes de morts et de mourants. Lorsque le laboureur voit brusquement la grêle détruire ses moissons ou l'incendie dévorer ses greniers, il reste là, muet, entouré de ses enfants, stupéfiés comme lui qu'un instant suffise à anéantir le travail d'une année. Ainsi de nous, pauvres défenseurs de la vie humaine, quand nous entendons soudain rugir la tempête de mort qui brise tant de jeunes existences, quand nous voyons transformée en chair à canon ou en sanie d'hôpital cette chair humaine qui a tant coûté aux entrailles des mères, qui a droit au respect tant qu'elle palpite, et à qui nous voudrions épargner jusqu'à la moindre douleur ! Cependant un espoir nous reste : sur notre pauvre terre, arrosée de tant de sang, l'idée de fraternité des peuples, l'idée de solutionner pacifiquement leurs litiges commence à se faire jour. Si vague que soit encore cette lueur, elle ne pourra que grandir ; si assombri et si sanglant que soit à cette heure l'Orient, saluons-y quand même cette aurore des temps nouveaux !

Mais laissons de côté ces maux que l'homme se fait à lui-même — pour les supprimer, il n'aura qu'à vouloir — et voyons l'outillage dont on dispose contre les autres, notamment contre les maladies contagieuses. Cet outillage, qui s'est récemment si bien perfectionné, comprend en premier lieu les procédés de diagnostic, ou moyens de clinique et de laboratoire propres à faire reconnaître le danger ; en second lieu, le danger

une fois reconnu, les moyens de le faire disparaître. Ceux-ci correspondent à une double action : d'une part l'isolement des foyers infectieux et la destruction des parasites eux-mêmes (procédés de stérilisation et de désinfection), d'autre part la préparation du terrain récepteur en vue de le rendre réfractaire (procédés d'immunisation). Nul n'ignore les progrès merveilleux faits dans ce sens : la disparition de la variole grâce à la vaccine, la guérison de la diphtérie grâce à la sérothérapie, la suppression presque complète de la fièvre jaune à La Havane, à Rio de Janeiro après deux ans seulement d'expérience, la diminution si notable du paludisme en Algérie et aux États-Unis en sont de magnifiques exemples, et je me reprocherais d'insister.

Mais ce n'est pas toujours l'homme qui véhicule les germes morbides, c'est souvent le milieu extérieur. air, eau, poussières, etc. Dans ce cas, nous avons pour nous défendre toutes les ressources de l'art de l'ingénieur appliqué à l'assainissement de la ville et de la maison. Aujourd'hui, grâce aux progrès de l'hydraulique et de la mécanique, à l'aide de la vapeur et de l'électricité, au concours de toutes les sciences, cet art ne connaît plus d'obstacles et tout se ramène pour lui à une question d'argent. Il n'est pas de ville qu'on ne puisse rendre saine, et on peut en citer qui, comme Buenos-Aires, partant des conditions les plus défavorables, sont arrivées à la perfection. Ainsi la capitale de l'Argentine qui avait, il y a trente ans, une mortalité de 34 ‰, est tombée à 16,2 ‰, — et cela bien que sa population ait quadruplé. L'exécution de toutes

pièces du plan d'assainissement de l'ingénieur Bate-man y a coûté, il est vrai, 235 millions ; mais, outre que ce capital a rapporté de beaux intérêts par l'exploitation des services d'eaux et d'égouts, qui pourrait dire qu'on a payé trop cher les vies humaines économisées ?

Ce n'est donc pas l'outillage qui fera défaut ; ce ne sera pas non plus le personnel, car il ne manque, Dieu merci, ni d'hommes compétents, ni d'hommes dévoués. On peut dire cependant qu'aujourd'hui les bonnes volontés sont chez nous trop éparses, les efforts trop isolés, et il convient de songer à une meilleure coordination. Les hommes qui travaillent à la défense de la santé publique se groupent en trois classes, que j'appellerai les *savants*, les *exécutants* et les *surveillants*.

Les savants, ah ! Dieu me garde de parler d'organiser leurs travaux : le génie, comme l'esprit, souffle où il veut, et ne se laisse pas commander. Tous d'ailleurs, géomètres ou biologistes, physiciens ou naturalistes, marchent bien assez d'eux-mêmes en avant, — parfois même si en avant de leur temps que celui-ci ne peut les comprendre, ni les suivre. Laissons-les donc aller, et contentons-nous de chercher à les suivre utilement, c'est-à-dire à appliquer leurs découvertes. La Société a pourtant vis-à-vis d'eux un devoir que je dois rappeler, parce qu'elle ne s'en acquitte pas toujours bien : elle leur doit, elle se doit à elle-même, de faciliter au maximum leurs travaux, de les pourvoir de toutes les ressources et instruments utiles, enfin de les mettre personnellement, eux et leurs familles, à l'abri des soucis de l'existence matérielle. Que d'in-

ventions et que d'efforts ont été perdus, parce que tel ou tel génie n'a pas eu les moyens d'essayer son idée ou de continuer ses recherches !

Les exécutants, ce sont précisément ceux qui passent de la science à la pratique : ce sont ici les *ingénieurs sanitaires*. Mais voilà un nom nouveau, et je reconnais que ce titre n'existe pas officiellement en France : toutefois, si je suis bien informé, il ne tardera pas à être créé, comme il l'a été déjà dans la plupart des pays civilisés, et en tout cas à défaut de titre et de nom, la fonction existe, et je m'honore de la remplir dans notre chère cité. Il reste beaucoup à faire pour organiser en France les services dont il s'agit : il n'y a pas de corps proprement dit d'ingénieurs sanitaires, pas d'école où on enseigne spécialement l'hygiène appliquée, pas de condition imposée aux villes pour le choix de leur personnel. En attendant une organisation rationnelle, nous allons du moins dès cette année créer un lien d'une part entre tous nos collègues des villes de France, Belgique, Suisse et Luxembourg, d'autre part entre eux et les médecins et hygiénistes des Bureaux d'hygiène. Cette future Association des ingénieurs et hygiénistes municipaux des pays de langue française, — qui fera le pendant des associations similaires fonctionnant déjà à l'étranger, — aura, nous l'espérons, une action puissante et féconde : elle sera une véritable école d'enseignement technique mutuel, un faisceau où se grouperont toutes les compétences, une armée équipée prête à réaliser les progrès de l'hygiène urbaine.

J'arrive enfin aux surveillants de la santé publique.

Ici encore, en France pas de personnel bien défini, et il faut passer, pour trouver une organisation modèle, la Manche ou le Rhin. En Allemagne, dans chaque district un *Kreisphysicus* et au-dessus de lui, pour la province, le *Medizinalrat*, ont la mission de rechercher et de poursuivre toute cause d'insalubrité ou de danger. En Angleterre, c'est une véritable armée de fonctionnaires qui joue ce rôle : les *Surveyors*, les *sanitary Inspectors*, les *medical Officers of health*, puis dans chaque comté le *Local Board of health*, et enfin au-dessus de tout le *Local Government Board*. Aussi a-t-on pu dire, lors des menaces de peste en 1897, que ce pays n'avait rien à craindre d'une invasion : « ...les autorités sanitaires y sont toujours en état de paix armée ; le public le sait et ne s'effraie pas. »

Nous avons bien en France, depuis la nouvelle loi de 1902, des Bureaux d'hygiène dans les principales villes, des Commissions sanitaires dans les arrondissements, un Conseil d'hygiène dans chaque département, enfin à Paris le Comité consultatif national d'hygiène publique ; mais, faut-il le dire, ces assemblées sont purement consultatives, et elles n'ont dès lors à peu près aucune initiative. Elles donnent sans doute des avis très éclairés sur les cas qui leur sont soumis, mais elles ne vont pas dépister les autres ; elles attendent qu'on se plaigne, et personne n'est chargé, comme en Angleterre, de faire la chasse aux *nuisances*. Faudra-t-il donc créer des fonctionnaires nouveaux ? Je ne le pense pourtant pas : jusqu'ici le corps médical, — encore qu'en faisant de l'hygiène il aille à l'encontre de son propre intérêt pécuniaire, — a pourvu en par-

tie à cette lacune, et je suis sûr qu'on peut compter sur lui pour y pourvoir complètement à l'avenir.

Je voudrais donc voir dans chaque canton, ou plus exactement dans chaque circonscription élémentaire de territoire, le médecin chargé officiellement et responsable de la bonne hygiène de cette circonscription : il surveillerait tout ce qui y touche à l'état sanitaire, reconnaîtrait et isolerait les contagieux, visiterait fréquemment les écoles où le danger de contagion est si grand, ordonnerait l'éloignement des immondices, vérifierait la qualité de l'eau et du lait, etc. Il aurait pour auxiliaire tout indiqué le pharmacien, dont le laboratoire pourrait contrôler la pureté des denrées alimentaires, faire quelques analyses et quelques recherches bactériologiques sommaires. Bref, il ferait au profit de tous de la *médecine préventive*, et cela sans nuire à son rôle actuel de guérisseur et en tout cas de consolateur des malades.

J'entends que ces fonctions d'hygiéniste que le médecin remplirait officiellement désormais ne soient plus gratuites, comme elles l'ont été jusqu'à ce jour : toute peine mérite salaire, et je voudrais dès lors que le médecin reçût de ce fait un traitement fixe, constituant une partie de ses émoluments suffisante pour lui assurer une certaine indépendance et lui éviter la tentation de fâcheuses compromissions. Je ne vois pas pourquoi, en outre, on ne l'intéresserait pas à la parfaite hygiène de son canton, en lui allouant une prime d'autant plus élevée qu'il obtiendrait de meilleurs résultats, c'est-à-dire une décroissance progressive de la morbidité et de la mortalité : ne serait-ce pas là le

meilleur contrepoids à la perte corrélative d'un certain nombre de clients ?

D'ailleurs, n'est-ce pas dans une organisation de ce genre que le médecin isolé, le médecin de campagne par exemple, trouvera le salut ? Quoi qu'il fasse, s'il se contente d'attendre l'appel de malades et de mourants, qui se feront de plus en plus rares, son avenir est compromis : d'une part les facilités de communication et les avantages de la spécialisation attirent la clientèle dans les villes et dans les grands établissements dotés de tous les perfectionnements de la technique ; d'autre part, les difficultés, croissantes pour un homme seul, du diagnostic et du traitement, limitent de plus en plus son champ d'action. Au contraire, un vaste horizon s'ouvre devant cet homme, s'il s'occupe non pas seulement de guérir, mais de prévenir, s'il se charge pour la collectivité de la surveillance de la santé publique et pour les familles du contrôle de la santé particulière de leurs membres.

Et ici encore une réforme s'impose dans les habitudes du public. N'a-t-on pas en effet la funeste habitude de n'appeler le médecin chez soi que lorsqu'on a un malade, heureux si alors on ne l'appelle pas trop tard ! En cela les familles agissent comme un capitaliste qui attendrait pour s'occuper de son portefeuille que les valeurs en périssent, ou comme un propriétaire qui ne s'intéresserait de l'état de sa maison qu'au moment où elle menace de s'écrouler. Ne vaut-il pas mieux, pour éviter les catastrophes, soigner constamment son bien, et faire venir le médecin — qui est alors l'ami et le confident, en même temps que le directeur de la

santé familiale — régulièrement et à toute époque, afin qu'il s'assure que tout est normal et soit là pour parer à toute menace de danger ? Avec un tel contrôle, que d'avantages pour le malade : le mal est dépisté au début, le diagnostic est rapide, le tempérament est connu d'avance ; on combat en un mot en terrain découvert et avec toutes chances de succès. Quant au médecin, il n'a plus seulement quelques clients, il a toute la population à suivre : au point de vue de ses intérêts personnels, il y gagnerait, car vu le nombre, il pourrait se contenter de prélever sur chaque famille une taxe annuelle relativement légère, une sorte d'abonnement rachetant les lourdes charges qu'avec le mode actuel entraîne une grave maladie. Tout le monde y trouverait donc son compte : mais je m'aperçois que je glisse dans le domaine de l'hygiène privée et de la thérapeutique individuelle, moi qui trouvais déjà mon sujet trop vaste pour le finir !

J'arrive donc au dernier terme, aux mesures législatives et financières que l'autorité doit prendre pour protéger en ce qui dépend d'elle la santé publique. Du côté législatif, les vœux des hygiénistes ont reçu dans ces derniers temps d'amples satisfactions : il avait fallu toutefois les ravages du choléra de 1832 pour décider les gouvernements à sortir de l'inertie. Comme toujours, ce sont les Anglais qui commencent, — habitude que nous leur laissons prendre depuis Fontenoy : dès 1848, ils édictent le premier *Public health Act*, document qui, complété définitivement en 1875, est devenu un admirable code d'hygiène et a partout servi de modèle. L'Autriche se donna la loi sanitaire

du 30 avril 1870, la Hollande celle du 4 septembre 1872, et depuis lors ces lois ont été rajeunies pour tenir compte des progrès récents. L'Italie a une loi excellente du 22 décembre 1888, complétée par des règlements sanitaires également très bien faits. L'Allemagne, qui avait déjà une sérieuse organisation pour chaque État, s'est donnée une loi d'Empire qui porte la date du 30 juin 1900 et uniformise les mesures les plus importantes. Les États-Unis et le Canada — cette France d'outre-mer — ont encore des lois spéciales pour chaque État, mais les pouvoirs de ces *Boards of health* et ceux des commissions sanitaires des villes sont très grands, et j'ai dit naguère à l'Académie par quels travaux sanitaires gigantesques ces pays si actifs viennent en dix ans de dépasser, et de beaucoup, la vieille Europe.

Enfin notre France, qui en 1850 avait eu un bon mouvement en se donnant la loi des logements insalubres (loi dont l'application s'est malheureusement limitée à quelques villes, parmi lesquelles j'ai le plaisir de compter Nancy), vient d'édicter la grande loi sanitaire du 15 février 1902, accompagnée des règlements d'administration publique qui la complètent et l'interprètent : si la gestation a été longue, espérons que les effets seront de longue portée et de longue durée. A peine née, cette loi a été critiquée, les uns la trouvant trop, les autres pas assez exigeante. Il ne m'appartient pas, Messieurs, de dire si elle est parfaite : il suffit pour l'instant qu'elle existe et qu'elle ne reste pas lettre morte ; car, si elle est encore quelque peu boiteuse et mal assise,

l'avenir se chargera de la perfectionner et de la stabiliser.

Ce qui me préoccupe davantage, c'est de ne pas voir l'hygiène publique figurer sérieusement à notre budget d'État. J'y trouve bien des articles pour la prophylaxie des épizooties ou l'amélioration de la race chevaline, je n'en vois guère pour la prévention des épidémies et l'amélioration de la race humaine, ou, suivant un mot nouveau, pour l'*anthropotechnie*. A part les mesures essentielles de prophylaxie internationale contre les grands fléaux voyageurs, à part le pauvre million prélevé depuis deux ans sur les fonds du Pari mutuel pour aider les localités les moins aisées à faire des adductions d'eau, toute la charge de l'hygiène générale du pays reste aux départements et aux communes, et ces dernières ne sont que trop souvent impuissantes. Pourtant les améliorations à entreprendre sont nombreuses et urgentes : en ne prenant que les 616 villes françaises de plus de 5 000 habitants, j'en trouve 148 qui n'ont pas d'eau et 551 qui n'ont pas le tout-à-l'égout! — Il faudrait donc un budget de l'hygiène nationale. Et pourquoi, au lieu ou en plus de tant de taxes moins utiles, ne l'alimenterait-on pas par une taxe dite de la santé publique? Ne serait-ce pas le plus sacré des impôts, et aussi, comme je l'ai montré, le plus productif? Grâce à lui, que de travaux utiles seraient faits, que d'œuvres soutenues, que de vies humaines prolongées ou épargnées!

Heureusement, Messieurs, ce que les gouvernements ne veulent ou ne peuvent pas faire, l'initiative privée cherche et réussit souvent à le réaliser. J'en

trouve un magnifique exemple dans ce qu'ont fait les compagnies d'assurances allemandes depuis qu'il y a trente ans Bismarck eut la gloire, — gloire plus saine que celle qui lui vient de la mutilation des peuples, — de décréter l'obligation de l'assurance contre les accidents, la maladie et la vieillesse : ces compagnies ont contribué pour plus de 200 millions à l'édification d'habitations ouvrières salubres, et cela sans parler de leur intervention dans cette magnifique éclosion des sanatoriums, antituberculeux et autres, qui couvrent aujourd'hui le sol germanique. Il est vrai que l'intérêt de leur caisse était en jeu, mais il est vrai aussi que cet argent a sauvé des milliers d'hommes, puisque rien que la mortalité par tuberculose en Allemagne est passée de 3,1 ‰ en 1886 à 1,9 en 1901, — ce qui, pour un peuple de 50 millions d'âmes, fait un gain annuel de 60 000 existences.

La France a marché moins vite ; mais j'y vois éclore un peu partout un grand nombre d'œuvres locales des plus intéressantes, et si elles sont encore faibles parce qu'isolées et éparses, en ce moment même un superbe mouvement parti de Paris tend à les condenser en un puissant faisceau national. Des hommes généreux ont fondé il y a deux ans à peine un groupement nommé excellemment l'*Alliance d'hygiène sociale*, et cette alliance, — dont la noble Présidence en vaut bien une autre, — étend déjà ses ramifications dans la plupart des grandes villes de France. La semaine dernière, j'assistais à son congrès de Montpellier, où j'avais le très grand honneur d'être délégué par la Ville et les œuvres nancéiennes, et j'ai la joie d'en rapporter la

quasi-certitude que le prochain congrès se tiendra à Nancy en juin 1906. Réservez-lui, Mesdames, réservez-lui, Messieurs, le meilleur accueil : au programme d'hygiène générale que j'ai esquissé devant vous, l'Alliance ajoute les idées de mutualité et d'assistance, d'assistance par le travail surtout, c'est-à-dire de cette charité éclairée

Qui relève et soutient ceux qu'on foule en passant

et qui honore autant ceux qui la reçoivent que ceux qui la font.

Ces idées sont chères à l'Académie, et des voix plus autorisées que la mienne, — dont une (1) hélas est aujourd'hui muette à jamais, — en ont dit ici même toute l'importance. Je m'arrête donc, Messieurs ; d'autant plus qu'avec elles l'horizon s'agrandit par trop pour un modeste technicien, puisqu'il arrive ainsi à englober la question sociale tout entière et à en faire entrevoir la solution rationnelle. Je vous laisse à méditer ce beau programme de l'Alliance, et je serai heureux si vous emportez d'ici la conviction que par sa réalisation, par l'hygiène sociale en un mot, le vingtième siècle peut être un grand siècle pour l'humanité. Puisse-t-il être aussi, comme un chancelier puissant en vient d'exprimer l'augure, le siècle de la pacification du monde, le premier siècle de paix définitive !

Nancy, le 25 mai 1905.

1. M. le Dr Friot, récemment décédé.